



**MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-MICHEL**  
**RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT**  
**FINANCIER ET**  
**DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023**

**Concernant le rapport de l'auditeur indépendant**

- Selon l'auditeur, les états financiers consolidés de la municipalité de Mont-Saint-Michel donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2023.
- Aucune observation particulière n'a été soulevée par l'auditeur indépendant.

**Concernant le rapport financier**

- Le périmètre comptable de la municipalité englobe les opérations financières de l'organisme qui est sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La municipalité participe au partenariat avec la Régie intermunicipale des déchets de la lièvre (RIDL);
- Les obligations contractuelles de la municipalité (en excluant l'organisme sous son contrôle) pour l'année 2023 s'élèvent à 242 827 51 \$. Ce montant inclut le contrat de déneigement des chemins d'hiver, le déneigement des stationnements municipaux, le contrat de balayage des chemins municipaux, le contrat de fauchage des chemins municipaux, le contrat de nettoyage de fossés, le contrat de niveleuse, le contrat du photocopieur, le contrat du chargé de projet, le contrat du technicien en eau potable, le contrat en service informatique, le contrat location des bonbonnes de propane, ainsi que le contrat de location de la bibliothèque;
- L'excédent de fonctionnements pour l'exercice 2023 s'élève à 85 064 \$;
- Les dépenses d'investissements de la municipalité (en excluant l'organisme sous son contrôle) pour l'année 2023 s'élèvent à 1 451 763 \$. Ces dépenses se répartissent ainsi :
  - **1 203 678 \$** pour les travaux de réfection de la chaussée du chemin Tour-du-Lac-Gravel Phase 3;
  - **14 335 \$** pour la construction de la rampe d'accès de l'hôtel de ville;
  - **22 937 \$** pour l'achat et l'installation d'une génératrice pour la sécurité civile;
  - **8 607 \$** pour le changement des portes de garage à la caserne;
  - **123 755 \$** pour les travaux de réfection de la Montée du Lac-Gravel (exutoire);
  - **23 376 \$** pour le remplissage granulaire et le nettoyage de fossés de la Montée Prud'homme;
  - **11 284\$** pour l'achat et l'installation des thermopompes à la Salle communautaire;
  - **43 791 \$** pour les plans et devis de la construction du Chalet des patineurs.
- Au 31 décembre 2023, l'excédent de fonctionnements (affecté et non affecté) global de la municipalité s'élève à 268 392 \$. Cet excédent de fonctionnements permet à la municipalité de faire face aux imprévus.

Donné à Mont-Saint-Michel, ce treizième jour du mois de juin 2024

\_\_\_\_\_  
André-Marcel Évéquoz, maire